

troupes régulières se répandaient dans nos contrées, cherchant leur solde dans le pillage, méprisant les lois et les seigneurs. Une pièce conservée dans les archives de Montmelas, château seigneurial dont dépendait la paroisse de Cogny, signale les exploits de quelques uns de ces routiers, car on peut les nommer ainsi. Victimes et témoins déposent devant le magistrat du château, et il est à regretter que l'information ci-dessous ne donne pas de détails sur les chefs ni sur le parti auquel ils appartenaient. Il eût été intéressant de savoir où ils allèrent ensuite et ce qu'ils devinrent. Mais quoique incomplète la relation contenue dans ce document, forme un chapitre curieux de l'histoire particulière des paroisses de ce canton.

« L'an mil cinq cens soixante quinze, et le lundy vingt quatrième jour d'octobre, George Duchamp, Pierre Duchamp et Estienne Germain dict Duchamp, laboureurs de la paroisse de Coigny, ont déclaré et se sont rendus plaintifs à nous Pierre Ouvise, notaire royal, chastelein de Montmallas, à l'encontre d'ung se disant cappiteyne de gens de pied qui se nommoit que il disoit le cappiteyne Saupiquet ou de la Guilloutière de la ville de Lyon et des soldarts qu'il mesnoit, questoit en nombre de vingt-cinq ou trente soldarts qu'il mesnoit avec luy; sur ce que nonobstant que par les ordonnances du Roy nostre sire il soit prohibé de tenir les champs et louger à dyscretion chez les paouvres laboureurs, synon en payant de gré à gré et de ne faire aulcune larressins, rassonnemens, pillages, violances ny aultres voy deffect, ains de vivre paisiblement et quiellement, ce nonobstant le jour d'hier dimanche, enyron l'heure de neuf à dix heures de matin, le dict cappiteyne